
PROCÉDURES D'ORIENTATION-AFFECTATION : TÉLÉ-SERVICES

A DESTINATION DES ÉLÈVES DE 3^{ÈME} (RÉUNION D'INFORMATIONS PARENTS)

SOMMAIRE

- I. L'Orientation et l'Affectation en classe de 3^{ème}
- II. Nouveautés 2020 : Télé-services Orientation et Affectation à destination des familles
- III. Calendrier académique de l'Orientation de 3^{ème}
- IV. Présentation du Télé-service Orientation
- V. Calendrier académique de l'Affectation de 3^{ème}
- VI. Présentation du Télé-service Affectation
- VII. Temps d'échange

L'ORIENTATION ET L'AFFECTATION À L'ISSUE DE LA CLASSE DE 3^{ÈME}

- 3 étapes jalonnent l'année de 3^{ème} de l'élève :
 - L'Orientation qui consiste à choisir entre 3 voies d'orientation à l'issue de l'année de 3^{ème} :
 - 2^{nde} générale et technologique (Bac général et technologique)
 - 2^{nde} professionnelle (Bac professionnel)
 - 1^{ère} année de CAP (CAP)
 - L'Affectation consiste à obtenir, pour l'élève, une place dans une formation et un établissement.
 - L'Inscription consiste à l'inscription administrative au sein de l'établissement dans lequel l'élève a été affecté.

NOUVEAUTÉS 2020 : TÉLÉ-SERVICES ORIENTATION ET AFFECTATION

Pour la campagne d'orientation et d'affectation 2019-2020, un Télé-service Orientation et un Télé-service Affectation sont proposés aux parents des élèves de 3^{ème}.

Ils permettent de dématérialiser le support des procédures d'Orientation et d'Affectation.

Le développement des Télé-services Orientation et Affectation répond, pour les parents, à plusieurs objectifs :

- simplifier leurs démarches administratives par leur dématérialisation ;
- leur donner accès à l'ensemble de l'offre de formation post 3^{ème} de chaque académie.

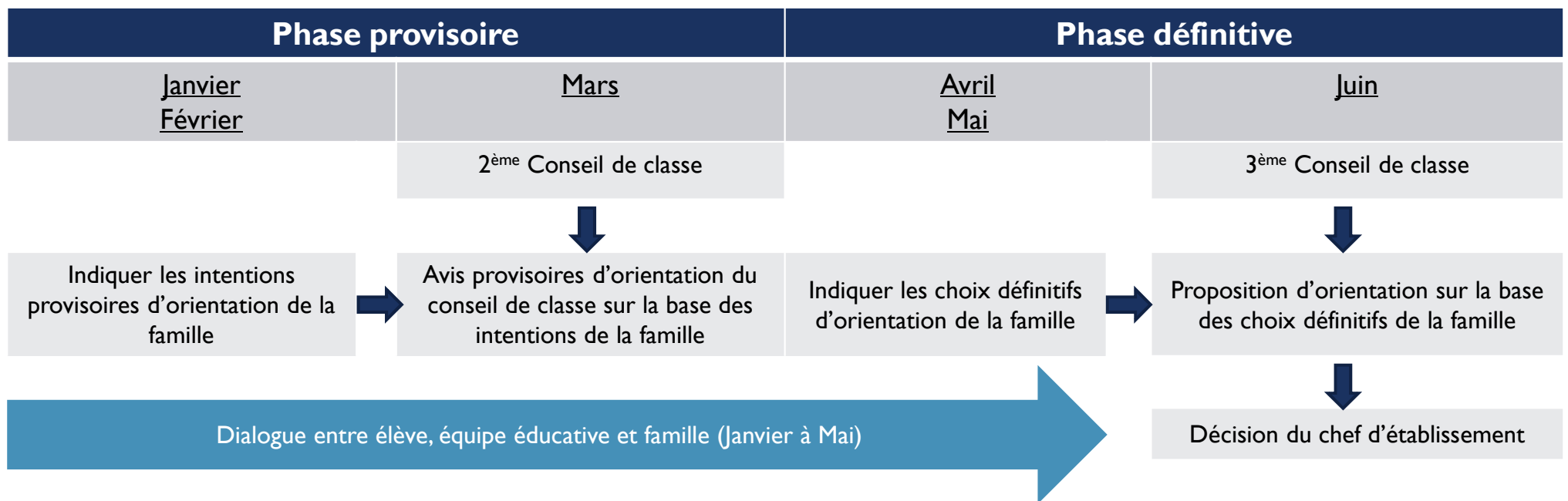
Ces 2 Télé-services seront accessibles aux familles suivant des périodes définies par un calendrier académique divisé en deux procédures :

- Une procédure d'orientation constituée d'une phase provisoire et d'une phase définitive
- Une procédure d'affectation



PROCÉDURE D'ORIENTATION

CALENDRIER DE L'ORIENTATION DE 3ÈME



PRÉSENTATION DU TÉLÉ-SERVICE ORIENTATION

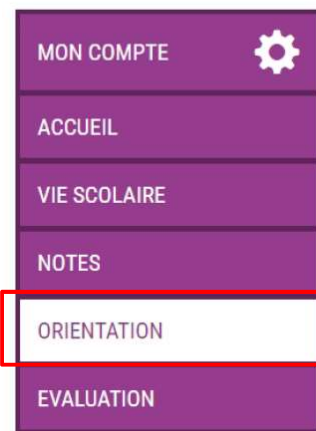
- Accessible via le menu de Sclarité Services depuis l'espace parents pour les élèves du palier 3^{ème} à partir de l'adresse suivante :
<https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/>
- Remarque : il est nécessaire d'avoir des identifiants ATEN ou Educonnect (FranceConnect).
- Après la connexion, choisir ORIENTATION parmi les services proposés à gauche de l'écran.

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Sclarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

SCOLARITÉ SERVICES



Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

Saisissez un identifiant

vous mot de passe

Saisissez un mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?

mot de passe oublié ?

Je me connecte avec FranceConnect



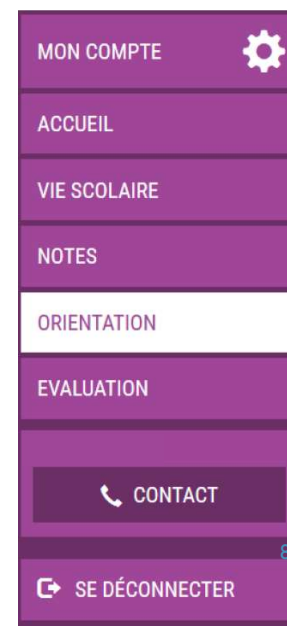
S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect?

PRÉSENTATION DU TÉLÉ-SERVICE ORIENTATION

- Le Télé-service Orientation est divisé en 2 phases :
 - Une phase provisoire consistant pour les familles à :
 - Saisir les intentions provisoires d'orientation (à compter de début février)
 - Consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception (mars)
 - Une phase définitive consistant à :
 - Saisir les choix définitifs d'orientation (avril à mai)
 - Consulter la proposition d'orientation du conseil de classe (juin)
 - Accepter ou non la proposition (juin)
 - Consulter la décision d'orientation du chef d'établissement en cas d'accord (juin)
 - **!! En cas de désaccord et de recours à la commission d'appel la procédure se fera sous forme papier**

SCOLARITÉ SERVICES



SAISIE DES INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION DANS LE TÉLÉ-SERVICE ORIENTATION

De janvier à février

- La saisie doit être réalisée par un représentant légal.
 - Les parents des élèves de 3^{ème} peuvent saisir entre 1 et 3 intentions provisoires (**!\ 1 intention par voie**) :
 - 2^{nde} générale et technologique ou 2^{nde} STHR,
 - 2^{nde} professionnelle,
 - 1^{ère} année de CAP.
 - Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du télé-service par les collèves (reclassement et/ou suppression)
 - Facultatif** : La famille peut saisir un métier ou une formation et peut également en choisir le statut.
 - !\ Point de vigilance** :
 - La saisie d'au moins 1 intention provisoire est obligatoire. En saisir plus reste facultatif.**
 - L'ordre des intentions correspond à l'ordre de préférence des familles.**
- Il est nécessaire de valider les intentions saisies, sinon elles ne seront pas enregistrées.**

SAISIE DES INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION DANS LE TÉLÉ-SERVICE ORIENTATION

De janvier à février

- Après validation :
 - Un récapitulatif est affiché.
 - Un e-mail est envoyé au représentant légal ayant effectué la saisie (contenant l'ensemble des intentions).
 - Il reste possible de modifier les intentions jusqu'à la fermeture du service par le collègue.
!/ Seul le représentant légal ayant fait la saisie peut effectuer des modifications.
 - Les intentions saisies sont uniquement accessibles en lecture pour l'élève et le second représentant légal.
- Remarque : il n'est pas possible d'imprimer le récapitulatif via le Télé-service.



MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Intention 2 : 2de professionnelle

Métier ou formation : Pâtisserie Sous statut scolaire

Intention 3 : 1re année de CAP

Métier ou formation : Boulangerie Sous statut d'apprenti

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Sclarité Services. Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service.

Il reste possible de modifier les intentions jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement (à la date arrêtée par le chef d'établissement, en fonction du calendrier académique et des dates des conseils de classe).

MODIFIER

10

AVIS PROVISOIRES DU 2^{ÈME} CONSEIL DE CLASSE

En mars

- À l'issue du conseil de classe, des avis provisoires d'orientation sont prononcés en fonction des intentions provisoires formulées par la famille.
- Il s'agit d'un premier avis et de préconisations (fournir plus d'efforts dans telle ou telle matière par exemple) quant aux poursuites d'études après la classe de 3^{ème} de l'élève.
- Cette proposition constitue la base d'un dialogue avec le professeur principal, le psychologue de l'éducation nationale et la famille en vue d'un choix définitif.
- La consultation par les familles de ces avis provisoires se fait à partir du Télé-service Orientation.

CONSULTATION DE L'AVIS PROVISOIRE DU CONSEIL DE CLASSE DANS LE TÉLÉ-SERVICE ORIENTATION

En mars

- Après le conseil de classe du 2^{ème} trimestre, la famille prend connaissance de l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention provisoire d'orientation.
- Le représentant ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis en cochant la case en bas de page et valider.
- Dans le cas où l'utilisateur quitte la page sans accuser réception, un message l'avertit.

Vous n'avez pas validé l'accusé de réception, êtes-vous sûr de vouloir quitter cette page ?

OK

Annuler

- **Point de vigilance : sans accusé de réception, il ne sera pas possible d'effectuer de saisies lors de la phase définitive.**

ACADÉMIE DE NANCY-METZ - SAIO - JANVIER 2020

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision définitive.

Les parents peuvent consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Le parent ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis, en cochant la case puis en validant sa saisie.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

SAISIE DES CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION DANS LE TÉLÉ-SERVICE ORIENTATION

D'avril à mai

- La famille pourra saisir ses choix définitifs via le Télé-service.
- Le type de saisie reste identique à celui des intentions provisoires :
 - **Faite par un représentant légal.**
 - **Un maximum de 3 choix définitifs avec 1 choix minimum obligatoire (1 intention par voie).**
 - **Modification possible jusqu'à fermeture.**
 - **Possibilité de saisie d'un métier ou d'une formation et également de son statut.**
 - **L'ordre des choix correspond à l'ordre de préférence des familles.**
- **Nécessite de valider la saisie des choix définitifs sous peine de perte.**

ACADÉMIE DE NANCY METZ - SAIO- JANVIER 2020

The screenshot displays the 'SCOLARITÉ SERVICES' interface for orientation. A sidebar on the left contains menu items: MON COMPTE (with a gear icon), ACCUEIL, VIE SCOLAIRE, NOTES, ORIENTATION (highlighted), EVALUATION, CONTACT (with a phone icon), and SE DÉCONNECTER. The main content area is titled 'ORIENTATION' and shows a progress bar with three steps: 1. Intentions provisoires, 2. Choix définitifs (active), and 3. Décision. Below the progress bar, it states: 'Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s). Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.' The section 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :' contains two choice cards. 'Choix 1' has radio buttons for '2de générale et technologique ou 2de STHR', '2de professionnelle', and '1re année de CAP' (selected). A text input field contains 'Coiffure'. There are checkboxes for 'Sous statut scolaire' and 'Sous statut d'apprenti' (checked). 'Choix 2' has similar radio button options. At the bottom, there is an 'AJOUTER UN CHOIX' button, a page number '13', and 'ANNULER' and 'VALIDER' buttons.

SAISIE DES CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION DANS LE TÉLÉ-SERVICE ORIENTATION

D'avril à mai

- Après validation des choix définitifs d'orientation :
 - Un récapitulatif est affiché.
 - Un e-mail est envoyé aux 2 responsables légaux (contenant l'ensemble des choix définitifs saisis).
 - Il reste possible de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service par le collègue.
!\ Seul le représentant légal ayant fait la saisie peut effectuer des modifications.
 - Les choix saisis sont uniquement accessibles en lecture pour l'élève et le second représentant légal.
- Remarque : il n'est pas possible d'imprimer le récapitulatif via le Télé-service.

PROPOSITION D'ORIENTATION DU 3^{ÈME} CONSEIL DE CLASSE

En juin

- À partir de mi-juin, le conseil de classe du 3^{ème} trimestre formule une proposition d'orientation, sur la base du ou des choix définitifs d'orientation de l'élève.
- 2 cas de figure peuvent se présenter :
 - Si elle est conforme à sa demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.
 - Si la proposition ne convient pas, la famille peut demander à être reçue par le chef d'établissement en entretien.
- La consultation et le choix ou non d'accepter la proposition d'orientation se fait via le Télé-service Orientation :
 - En cas de désaccord, la famille devra cocher la case « Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement ».

PROPOSITION D'ORIENTATION DU 3^{ÈME} CONSEIL DE CLASSE

En juin

- En cas de désaccord avec la proposition d'orientation du conseil de classe, et après entretien entre la famille et le chef d'établissement :
 - soit un accord se fait et la décision d'orientation est modifiée ;
 - soit le désaccord persiste et la décision du chef d'établissement est maintenue.
- Si le désaccord persiste avec le chef d'établissement, la famille peut :
 - soit demander le maintien de leur enfant dans sa classe d'origine ;
 - soit formuler un recours dans un délai de 3 jours suivant cette décision auprès d'une commission d'appel qui tranchera. Si la famille n'obtient pas satisfaction, elle peut demander le maintien de leur enfant dans sa classe d'origine.
/\ La phase d'appel se fera via une procédure papier et non par le Télé-service



PROCÉDURE D'AFFECTATION

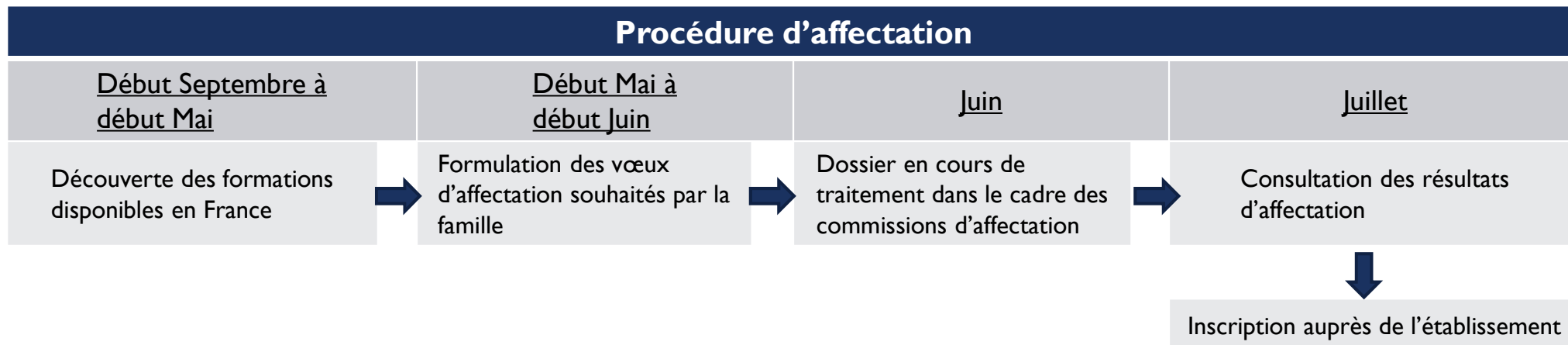
EXPLICATIONS DE LA PROCÉDURE D'AFFECTATION

- L'Affectation consiste à obtenir, pour l'élève, une place dans une formation et un établissement en fonction des choix de la famille.
- Elle est validée par des commissions d'affectation présidées par l'inspecteur d'académie DASEN.
- Dans le cadre d'un vœu pour une 2nde générale et technologique, la famille est prioritaire pour son lycée de secteur (hors secteur, il est nécessaire d'obtenir une dérogation et l'affectation se fera en fonction des places disponibles).
- Ces commissions ne statuent que pour les établissements publics (lycée général et technologique, lycée professionnel, ainsi que l'agricole).
 - Pour les établissements privés, la famille doit prendre contact avec l'établissement souhaité.
 - Pour les formations en apprentissage, il convient de chercher un employeur et de signer un contrat.

EXPLICATIONS DE LA PROCÉDURE D'AFFECTATION (SUITE)

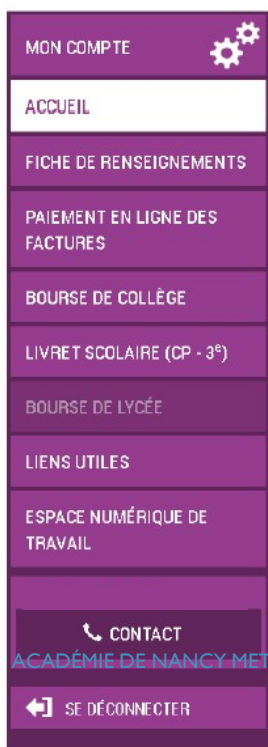
- Critères utilisés par les commissions :
 - Pour l'admission en 2nde générale et technologique : le critère principal est lié au secteur de recrutement, ne sont pas pris en compte les enseignements optionnels souhaités
 - Pour l'admission en 2nde pro et en 1^{ère} année de CAP, les critères principaux sont :
 - l'ordre des vœux,
 - les résultats scolaires
 - et parfois des critères géographiques.
- Remarque : des documents plus précis (notamment secteur de recrutement) seront transmis en temps utiles aux familles par les collèges.

CALENDRIER DE L'AFFECTATION



PRÉSENTATION DU TÉLÉ-SERVICE AFFECTATION

- Accessible via le menu de Scolarité Services depuis l'espace parents pour les élèves du palier 3^{ème} à l'adresse suivante : <https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/>



← *Une nouvelle entrée sera ajoutée pour les parents d'élèves du palier 3^e*
« AFFECTATION POST-3^e »

DÉCOUVERTE DES FORMATIONS

De début septembre à
début mai

- Durant cette période la famille peut s'appuyer sur différentes ressources :
 - Le site de l'Onisep
 - Les brochures de l'Onisep (Guide « En classe de 3ème préparer son orientation », brochures parcours « découverte des métiers », ...)
 - **Le site de consultation des offres de formation du Télé-service Affectation**
- Remarque : la famille ne doit pas hésiter non plus à :
 - participer au cours de l'année aux salons, forums et carrefours-métiers, ainsi qu'aux journées portes ouvertes ;
 - demander des journées d'immersion pour leur enfant.

CONSULTATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE TÉLÉ-SERVICE AFFECTATION

De début septembre à
début mai

Que recherchez-vous ?

CAP cuisine Nantes

Académie Département Établissement Voie d'orientation Statut Secteur Internat Autres filtres Effacer tous les filtres

Rechercher des offres de formation

73 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche
19 offre(s) affichée(s) sur la carte

Page 1 sur 4 20 éléments par page

Public Modalités particulières

bac pro Aviation générale
Lycée Raymond Poincaré
55 - Bar-Le-Duc
Plus d'infos

Public Apprentissage

CAP Chocolatier-confiseur
Lycée Fabert
57 - Metz
Plus d'infos

Privé Apprentissage Agriculture

ACADEMIE DE NANCY METZ - SAIO- JANVIER 2020
CAP Constructeur de routés
MFR-Vigneulles-lès-Hâttonchâtel
55 - Vigneulles-Les-Hattonchatel
Plus d'infos

Filtres permettant
d'affiner les
résultats

Etiquettes pour les offres
(public/privé, apprentissage,
agricole, modalités particulières).

Indiqueront aussi le ou les
lycée(s) de secteur en
fonction de l'adresse de
domiciliation de l'élève.

En cliquant sur une formation, la
famille pourra accéder à la fiche de
formation correspondante et choisir
ou non d'ajouter la formation
comme vœu d'affectation.

CONSULTATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE TÉLÉ-SERVICE AFFECTATION

SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

ARTS DU CIRQUE

Lycée polyvalent Alfred Mézières, Longwy
Secteur public, Statut Scolaire

EXEMPLE Formation sous statut scolaire



Liens vers les fiches de l'Onisep

ATTENTION

Les élèves résidant dans la zone de desserte de ce lycée sont prioritaires pour l'admission en classe de seconde générale et technologique. Pour certains enseignements rares, cette zone peut être différente et une procédure particulière peut exister le cas échéant. Vous êtes invités à indiquer votre lycée de secteur parmi vos vœux pour garantir votre affectation.

Explications sur la sectorisation

INFORMATIONS

Seconde générale et technologique option Arts du Cirque

ACADÉMIE D'ACCUEIL

l'académie de Nancy-Metz vous informe SAIO- JANVIER 2020
<http://www.ac-nancy-metz.fr/>

Spécificité de l'affectation dans l'académie d'accueil (peuvent contenir un lien vers une page externe).

PLAN

CONSULTATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE TÉLÉ-SERVICE AFFECTATION

BAC PRO BOULANGER PÂTISSIER

Lycée des métiers du sanitaire et du social Alain-Fournier, Metz
Secteur public, Statut Apprentissage



EXEMPLE Formation sous statut en apprentissage

ATTENTION

Cette formation est dispensée en apprentissage. Elle alterne des périodes de formation en CFA et en entreprise. L'admission dépend de la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur.
Un contact direct avec le CFA est impératif pour être accompagné dans cette démarche sans retard.
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le portail de l'Alternance](#).

← Explications sur l'apprentissage et lien vers le portail de l'alternance

INFORMATIONS

En suivant cette formation, vous pourrez devenir BOULANGER, boulangère ou PÂTISSIER ou Pâtissière en fonction de votre souhait.
Vous pourrez ainsi faire de la pâtisserie ou du pain à votre entourage.

← Informations

MODALITÉS PARTICULIÈRES

Ne pas être allergique à la farine

← Modalités particulières

ACADÉMIE D'ACCUEIL

l'académie de Nancy-Metz / Université
<http://www.ac-nancy-metz.fr/>

PLAN

FORMULER LES VŒUX D'AFFECTATION

De début mai à début juin

- Durant cette période, la famille formule des vœux d'affectation qui listent les établissements et les formations demandées, par ordre de préférence. Elle peut en formuler 15 au maximum :
 - 10 vœux au sein de leur académie
 - 5 vœux hors académie
- Remarque : en cas de changement d'adresse de domiciliation de leur enfant, la famille doit en informer leur établissement afin que la nouvelle adresse soit renseignée dans le Télé-service (à faire impérativement dans le cadre de la sectorisation).
- **Points de vigilance :**
 - **Formuler des vœux pour des lycées hors secteur et/ou de hors de leur académie de résidence, ne garantira pas à la famille une affectation sauf dérogation (voir avec leur établissement), il est nécessaire de formuler un vœu pour leur(s) lycée(s) de secteur.**
Remarque : le secteur est lié à l'adresse du responsable légal et non au collège actuellement fréquenté.
 - **Formuler des vœux pour intégrer une formation professionnelle (CAP, Bac pro) n'assure pas automatiquement une place dans un établissement.**
Car il y a des places limitées et les formations en apprentissage ne prennent que les élèves ayant un contrat d'apprentissage.
- Durant cette période, la famille peut s'appuyer sur :
 - Le chef d'établissement, le professeur principal, le psychologue de l'éducation nationale
 - le Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
 - le moteur de recherche de l'Onisep et/ou du site de consultation du Télé-service

FORMULER LES VŒUX D'AFFECTATION DANS LE TÉLÉ-SERVICE AFFECTATION

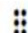



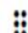



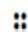
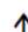


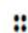



De début mai à début juin

 **Marc Bonneau**
enfant : Félix Bonneau

- Après validation :
 - Un récapitulatif est affiché.
 - Un e-mail est envoyé aux 2 représentants légaux (contenant l'ensemble des vœux formulés).
 - Il reste possible de modifier les vœux jusqu'à la fermeture du service.
!! Seul le représentant légal ayant fait la saisie peut effectuer des modifications.
 - Les vœux saisis sont uniquement accessibles en lecture pour l'élève et le second représentant légal.
- Remarque : il n'est pas possible d'imprimer le récapitulatif via le Télé-service.

Voeux de Félix Bonneau



Seconde générale et technologique Lycée Jeanne d'Arc, NANCY (54000)	   
Bac pro Plastiques et composites CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges, STE MARGUERITE (88100)	   
Bac pro Services aux personnes et aux territoires Lycée agricole du Val de Seille, CHATEAU SALINS (57170)	   
Classe de seconde pro Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics Lycée Nikola Tesla, DOURDAN (91410)	   

L'AFFECTATION ET L'INSCRIPTION

De juin à juillet

- L'affectation de l'élève sera décidée par l'inspecteur d'académie DASEN à la suite des commissions d'affectation durant le mois de juin. La famille recevra alors la notification d'affectation en juillet après le dernier jour des épreuves du brevet.
- Remarques :
 - Si la famille a demandé des vœux dans des académies différentes, elle peut recevoir plusieurs notifications d'admission, ce sera à elle de choisir en s'inscrivant.
 - Si la famille reçoit plusieurs possibilités d'inscription, il leur est conseillé de contacter les établissements dans lequel l'enfant n'est pas inscrit afin qu'il soit mis sur liste supplémentaire.
- L'accès aux résultats d'affectation se fera via le Télé-service Affectation :

 Marc Bonneau
enfant : Félix Bonneau

Résultats

Pour chaque académie dans laquelle vous avez formulé des vœux, vous pouvez cliquer sur le bouton "Télécharger" pour consulter vos résultats.

Académie de Nancy-Metz 

Académie de Strasbourg 

- Si la famille a utilisé la procédure papier, alors elle recevra par courrier les résultats de l'affectation.
- **!/\ Après réception de la notification d'affectation, la famille devra impérativement procéder à l'inscription dans l'établissement indiqué, afin d'être certaine que son enfant dispose d'une place à la rentrée.**

ACADÉMIE DE NANCY-METZ - SAIO- JANVIER 2020

- **Des commissions d'affectation supplémentaires sont organisées en juillet et septembre pour permettre aux élèves sans solution de candidater sur les formations avec places vacantes.**

TEMPS D'ÉCHANGE

- Pour toute demande d'assistance dans l'usage des Télé-services, l'interlocuteur à privilégier est l'établissement.



MERCI DE VOTRE ATTENTION